



**Commune : THORIGNE FOUILLARD
Annexes : Fiches actions du PAED**

DECEMBRE 2010

1 Préambule

Les annexes visent à regrouper l'ensemble des fiches actions constituant le PAED de la commune de **THORIGNE FOUILLARD**.

L'élaboration des fiches actions permet de dimensionner techniquement, opérationnellement et financièrement les actions retenues. En termes de gestion de projet, elles permettent de décrire les tâches et étapes de mise en œuvre de l'action et constituent pour le référent de la commune un outil indispensable dans le suivi et la réalisation des actions.

Champs complétés en priorité dans les fiches actions :

- Direction responsable
- Pilote
- Description de l'action
- Objectifs
- Déroulement
- Calendrier prévisionnel
- Moyens nécessaires
- Coût / Financement

Les parties impacts, gains énergie / carbone et indicateurs de suivi et d'évaluation pourront être complétées dans un deuxième temps avec l'aide de l'ALE et de Rennes Métropole. Ce travail pourra s'appuyer sur l'existant (baromètre de Rennes Métropole, fiches communales avec suivi des diagnostics du patrimoine communal, conseil de mobilité pour la partie déplacement doux...).

ORDINOGRAMME - PAED - Tronc commun obligatoire

A	Patrimoine communal	B	Eclairage public	C	Mobilisation /sensibilisation des habitants	D	Habitat	E	Déplacements de proximité
A.1	Réaliser des travaux de réhabilitation énergétique et thermique sur les bâtiments à enjeux	B.1	Organiser des plages de coupure	C.1	Mise en place de groupes participatifs	D.1	Inscription de la ZAC de la Vigne dans une démarche de développement durable	E.1	Incitation à se rendre à l'école en vélo ou à pieds (pédibus,...)
A.2	Fauchage extensif des bords de route	B.2	Suppression d'une partie des décorations de Noël et utilisation de leds	C.2	Organisation d'un forum habitat énergie en 2011 en liaison avec la maison du développement durable	D.2	Collecte des déchets ménagers par apport volontaire sur la ZAC de la Vigne	E.2	Poursuivre la réalisation des zones cyclables (pour assurer la continuité du réseau)
A.3	Entretien des espaces verts selon la gestion différenciée (code vert)	B.3	Remettre à niveau les installations existantes et passage systématique en basse consommation	C.3	Ouverture en 2011 d'une maison du développement durable au sein de la ZAC de la Vigne			E.3	Création d'une aire de covoiturage intercommunale avec Acigné
A 4	Utilisation d'eau pluviale pour l'arrosage des espaces verts			C.4	Poursuite de la démarche DISPLAY			E 4	Fourniture d'un vélo par logement par les promoteurs dans le cadre de la seconde tranche de la ZAC de la Vigne
A 5	Utilisation d'enrobés basse température pour les voiries neuves ou anciennes			C.5	Communication à travers les supports de la commune (AMI, site internet)			E 5	Mise en place d'un Plan Communal de Déplacements (PCD) dans le cadre du PLU
A 6	Remplacement progressif des véhicules légers par des véhicules électriques et des vélos							E 6	Travailler sur la commune est un des critères pour l'attribution d'un lot libre sur la ZAC de la Vigne
A 7	Réduction des consommations électriques des bâtiments communaux								
A 8	Adaptation de la température du chauffage dans les bâtiments communaux								
A 9	Poursuite de l'adhésion au Clé								

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A.1.	RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET THERMIQUE SUR LES BÂTIMENTS À ENJEUX		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Bertheux V. ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
<p>Il s'agit d'effectuer en fonction des possibilités financières de la commune, (après un audit énergétique réalisé par un prestataire expert, extérieur à la collectivité) des travaux sur les 4 bâtiments listés ci-dessous permettant de limiter prioritairement leur consommation énergétique mais également leur consommation en eau :</p> <p>-La halte crèche, l'EHPAD, l'école des prés verts, la salle Duguesclin, le bâtiment sportif des Molières.</p> <p>Un audit des consommations en eau a été réalisé en 2007 afin de mettre en évidence l'évolution des consommations et les possibilités d'optimisation.</p> <p>Les travaux prévisibles porteront sur l'isolation thermique des parois horizontales et verticales, le remplacement des ouvertures, le chauffage, la ventilation, le type d'éclairage...</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maitrise des consommations d'énergie et d'eau potable. 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser 1 audit énergétique en 2011 avec identification des gisements d'économie d'énergie et des actions correctives à conduire. 2. Examen des propositions en collaboration avec le CLE 3. Définition et programmation des travaux par le groupe de travail en 2011. 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des émissions de gaz à effet de serre dues aux bâtiments communaux. 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economies financières pour la collectivité. ▪ Rôle pédagogique et d'exemplarité 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echéances : entre 2010 et 2014 ▪ Avancement de la mise en œuvre de l'action : en cours. 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens humains, suivi : le Directeur des services techniques et le responsable du patrimoine bâtis. +adjoint référent du secteur ▪ Prestataire extérieur pour les audits énergétiques ▪ Accompagnement du CLE 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget estimé : dans un premier temps la dépense à prévoir pour les audits énergétiques s'élève à 11 500 € ▪ Détail des différentes sources de financement (commune, ADEME) 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage de la prise en charge : commune de Thorigné Fouillard. 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clé 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indicateurs de suivi et d'évaluation (base de données des consommations annuelles de chaque bâtiment (électricité, gaz, eau) ▪ Fiches bâtiments CLE 		

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A 2	FAUCHAGE EXTENSIF DES BORDS DE ROUTE		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pannetier C ➤ De Nayer JP ➤ Lefeuvre JY (élu)
Description de l'action			
Adopter un fauchage extensif des accotements de voirie. Actuellement, gestion plutôt intensive avec 3 passages /an.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préserver la biodiversité ➤ Réduire les émissions de CO2 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaire, état des lieux et zonage du linéaire de voirie à entretenir 2. Proposition d'un plan de gestion 3. Validation en conseil municipal 4. Communication sur la démarche 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la biodiversité (permettre un meilleur développement de la faune et de la flore) ▪ Réduction des émissions de CO2 liées aux déplacements 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des besoins en entretien pour le poste « bords de route » ce qui permet de reporter le travail sur d'autres postes. ▪ Qualités esthétiques des bords de route 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A mettre en place en 2011 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services Techniques 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget d'entretien pour les bords de route actuel : 5000€ ▪ Budget estimé pour un fauchage extensif : 3000€ 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MCE ▪ Association Bretagne Vivante ▪ Syndicat de bassin versant de l'Ille 		
Retour d'expérience :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience largement positive de Vern sur Seiche rapportée lors d'une réunion sur site le 26 octobre 2010. 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indicateurs de suivi et d'évaluation ▪ Retours d'expérience chiffrés 		

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A.3.	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SELON LA GESTION DIFFERENCIEE (Code vert)		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pannetier C ➤ De Nayer JP ➤ Lefeuvre JY (élu)
Description de l'action			
Poursuivre la gestion des espaces verts correspondant aux stricts besoins d'entretien des espaces (espaces horticoles, espaces naturels, ...). Les déchets verts ne sont plus portés en déchetterie mais recyclés en interne.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminuer les émissions de CO2 liées à l'entretien des espaces verts ➤ Favoriser la biodiversité et un meilleur respect de l'environnement 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic des besoins en entretien des différents espaces 2. Classement des espaces 3. Préconisations d'amélioration de l'entretien 4. Mise en place 5. Suivi 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suppression à plus de 99% de l'utilisation de produits phytosanitaires ▪ Favoriser la biodiversité ▪ Diminuer les déplacements et les émissions de CO2 liés ou au transport des déchets ▪ Protection de l'eau par la diminution drastique des produits phytosanitaires ▪ Le paillage des espaces verts grâce aux déchets verts permet une réduction des besoins en eau et une meilleure protection du sol contre l'érosion 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economies financières pour la commune (moins d'intrants, moins d'entretien sur certains espaces) ▪ Sensibilisation des habitants à une gestion raisonnée des espaces verts et aux enjeux qui en découlent ▪ Conséquences positives sur la santé des agents et des habitants de la commune 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis 1993 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des agents via le CNFPT ▪ Personnel communal 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche impulsée par Rennes Métropole (Rennes District) ▪ Service Espaces Verts de la Ville de Rennes 		
Retour d'expérience :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des résultats et des nouvelles démarches mises en place au sein de la Ville de Rennes (« pionnière » en la matière) 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de l'évolution des consommations de produits phytosanitaires ▪ Suivi de la qualité de l'eau des terrains de football enherbés par l'entreprise FEVILDEC à Thorigné depuis cette année 		

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A.4.	UTILISATION DE L'EAU DE PLUIE POUR L'ARROSAGE DES ESPACES VERTS		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pannetier C ➤ De nayer JP ➤ Lefeuvre JY (élu)
Description de l'action			
<p>Récupération de l'eau de pluie du terrain de football pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des espaces publics suite à la transformation du terrain de football en terrain synthétique. Des cuves de récupération de l'eau de pluie ont également été mises en place dans les jardins familiaux (500L)</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Economies d'eau du réseau potable 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Création du forage en 1991 2. Création d'une réserve d'eau en 1996 3. Création du terrain de football synthétique en 2007 4. Opportunité liée à la présence d'une réserve d'eau et du drain du terrain de football devenu terrain synthétique 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des émissions de CO2 grâce à la diminution de la demande en eau potable et donc la diminution des besoins de traitement de l'eau ▪ Préservation et économie de la ressource eau (en accompagnement du paillage des massifs) 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economies financières pour la commune 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création du forage 1991 ▪ Création d'une réserve en béton en 1996 ▪ Terrain de football synthétique 2007 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel communal 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des consommations en eau des terrains de football 		

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A.5.	UTILISATION D'ENROBES BASSE TEMPERATURE POUR VOIRIE NEUVE OU ANCIENNE		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De nayer JP. ➤ Chabru F. ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
<p>Dans le cadre des travaux d'aménagement de la ZAC de la VIGNE mise en œuvre d'enrobés « basse température » pour les revêtements des voiries neuves mais aussi sur certaines rénovations de voies en dehors de la ZAC.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Limiter les émissions atmosphériques 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Prestation chiffrée dans le cadre de l'appel d'offre du lot voirie de la seconde tranche de la ZAC de la vigne. 2. Mise en œuvre prévisible en 2013/2014 sur la seconde tranche de la ZAC en fin d'aménagement. 3. Année 2011 et au delà sur d'autres opérations en dehors de la ZAC de la Vigne. 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ - 15 % de gaz à effet de serre (Co² équivalent kg/m²) ▪ Réduction de la consommation d'énergie à la fabrication- 15 % grâce à la réduction de température (130 ° C) au lieu de 170 ° C pour un enrobé classique. ▪ La quantité de fioul est nettement diminuée pour le réchauffage. 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de travail améliorées. ▪ Gêne aux riverains réduite ▪ Remise en circulation rapide ▪ Par ailleurs ces enrobés brevetés : sont totalement recyclables, ils satisfont aux exigences Européennes, ne présentent aucun danger pour la santé et l'environnement. 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ - 15 % de gaz à effet de serre (Co² équivalent kg/m²). ▪ Economies d'énergies de 15 % grâce à la réduction de température 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echéances, 2011/2014 ▪ Avancement de la mise en œuvre de l'action : En cours 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens humains et compétences nécessaires : compétences qui se développent au sein des entreprises de travaux publics. 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A déterminer 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indicateurs de suivi et d'évaluation ▪ Retours d'expérience chiffrés 		

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A.6.	REPLACEMENT PROGRESSIF DES VEHICULES LEGERS PAR DES VEHICULES ELECTRIQUES ET DES VELOS		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pannetier C. ➤ De Nayer JP. ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
<p>Acquisition du premier véhicule utilitaire électrique en 2006 pour l'entretien des espaces verts. Décembre 2010, livraison d'un second véhicule destiné à l'entretien des espaces publics (propreté urbaine) En parallèle, achat des premiers vélos en 2008 (police municipale), achat d'un vélo électrique et d'un vélo classique (personnel administratif de la mairie en septembre 2010)</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire les émissions de CO2 ➤ Faciliter les modes de déplacements professionnels doux ➤ Diminuer les consommations énergétiques 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre progressive, à généraliser (ces évolutions suivent aussi les avancées du progrès technologique, notamment en termes de coût des véhicules). 2. Favoriser et encourager les modes de déplacement doux. 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des consommations énergétiques liées aux déplacements automobiles ▪ Amélioration de la qualité de l'air ▪ Réduire les émissions de CO2 ▪ Diminuer la congestion automobile 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution de la nuisance sonore ▪ Economies financières ▪ Rôle d'exemplarité de l'action publique 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A raison de 3 000 km / véhicule et par an (estimation), le gain en émissions de CO2 est de 480 000g de CO2 soit près d'une demi tonne 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition du premier véhicule électrique utilitaire en 2006 ▪ Acquisition des premiers vélos en 2008 ▪ Acquisition des seconds vélos en 2010 ▪ Acquisition du second véhicule électrique utilitaire en 2010 ▪ 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel communal 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subvention ADEME (5000€ / véhicule) ▪ Coût du véhicule : 19000€ (espaces verts) 23000€ (propreté urbaine) 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ADEME 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services Techniques 		

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A.7	REDUCTION DES CONSOMMATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Bertheux V. ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
<p>Réduction des consommations électriques des bâtiments communaux. Cette action se traduit par la sensibilisation des utilisateurs, l'utilisation d'ampoules basse consommation, la diminution du nombre d'éclairage dans les bureaux de la mairie,... Il est également envisagé une programmation optimale du chauffage en fonction de l'occupation, l'installation de détecteurs de présence et de temporisation (plutôt à destination des anciens bâtiments), ...</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maitrise des consommations d'énergie électrique ➤ Diminution des émissions de CO2 ➤ Exemplarité de la collectivité au regard de la population 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1) Aide à la sensibilisation avec le Clé (Programme Display) 2) Réalisation de travaux et d'aménagements 3) Actions pédagogiques menées par l'animatrice de la Maison du Développement Durable <ul style="list-style-type: none"> - auprès du personnel communal - auprès des associations 4) Suivi des consommations (Programme Display) 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Réduction des émissions de CO²</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Optimisation de la dépense publique</i> ▪ <i>Sensibilisation des agents et usagers du bâtiment aux économies d'énergie</i> 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Emissions de CO₂ évitées (te CO₂ / an)</i> ▪ <i>Economies d'énergies (MWh / an)</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Depuis 2005 et en cours</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Personnel communal</i> ▪ <i>Mobilisation des utilisateurs des locaux</i> 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Financement communal</i> ▪ <i>Convention Clé : 1,10€ / an / habitants (soit 7625.20€ pour 2009)</i> ▪ <i>Programme Display : 500€ / an</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Prise en charge communale</i> 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le CTP (Comité Technique Paritaire)</i> ▪ <i>Le Clé</i> ▪ <i>Partenaires institutionnels</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Etablissement d'un questionnaire à destination du personnel, des élus et de l'ensemble des utilisateurs des bâtiments communaux afin d'évaluer les habitudes</i> ▪ <i>Suivi des consommations énergétiques des bâtiments en lien avec le Clé (Programme Display)</i> 		

Thématique	Patrimoine communal		
ACTION – A.8.	ADAPTATION DE LA TEMPERATURE DU CHAUFFAGE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Bertheux V. ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
<p>Dans le cadre du contrat d'exploitation du chauffage, l'entreprise Cofely a une mission de conseil auprès de la commune pour l'optimisation de ses installations.</p> <p>Adaptation de la température en fonction de l'occupation, suivi des consommations, affiner les régulations des chaufferies</p> <p>En parallèle, des travaux d'amélioration des systèmes de chauffage ont été menés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bureau d'étude a été missionné pour améliorer le fonctionnement du chauffage existant sur la crèche Brindille. Des travaux de réfection ont été réalisés dans le cadre de l'extension - Sur le groupe scolaire les Prés Verts (école primaire), un remplacement du matériel de chauffage par un matériel plus performant a été effectué ainsi qu'une modification du circuit d'alimentation qui a permis de limiter les déperditions. Ce travail s'est accompagné d'un remplacement des radiateurs - A la Maison la Juteauderie, une chaufferie gaz à été installée à la place de l'ancienne chaufferie fioul en 2006 			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des économies d'énergie ➤ Réduction des émissions de CO² ➤ Exemplarité communale en matière d'éco-responsabilité 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Appel d'offre marché public et choix de l'entreprise 2. Réunions annuelles proposant un bilan des interventions et des conseils ponctuels 3. Pour le prochain contrat, réflexion sur un contrôle systématique des consommations gaz. 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Optimisation de la consommation énergétique</i> ▪ <i>Réduction des émissions de CO₂</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Réduction de la dépense publique</i> ▪ <i>Sensibilisation des agents communaux et utilisateurs des bâtiments</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Précédent contrat conclu depuis 2005</i> ▪ <i>Renouvellement de contrat fin 2010 pour une durée de 4 ans</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Personnel municipal</i> ▪ <i>Entreprise Cofely</i> 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Environ 32 000€ TTC pour 2010 pour l'ensemble des prestations</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Prise en charge communale</i> 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Cofely</i> 		
Retour d'expérience :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Travail sur la crèche Brindille</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Suivi des consommations énergétiques de la commune</i> 		

Thématique	PATRIMOINE COMMUNAL		
ACTION – A.9.	POURSUITE DE L'ADHESION AU CLE		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Bertheux V. ➤ Dessieux G. (élu)
Description de l'action			
<ul style="list-style-type: none"> - Observations des consommations énergétiques, d'eau et de carburant. - Conseils énergétiques sur les rénovations et constructions de bâtiments publics. - Fiches bâtiments et affiches Display - Tournée de régulation sur certains bâtiments pour l'optimisation des périodes de chauffe 			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire la consommation énergétique des bâtiments. ➤ Améliorer la connaissance des vulnérabilités énergétiques des bâtiments ➤ Dégager des pistes d'améliorations de la thermique des bâtiments ➤ Permettre une évaluation des actions menées sur le patrimoine bâti. 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1) Réunions périodiques du Clé avec les services et les élus 2) Analyse des factures 3) Visites sur le terrain 4) Passages de la caméra thermique 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution de la consommation énergétique ▪ Réduction des émissions de CO2 ▪ Limitation de la pollution lumineuse 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation et prise de conscience du personnel communal. ▪ Exemplarité pour la population ▪ Baisse de la facture énergétique 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En cours depuis plus de 10 ans 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel communal (services techniques, comptabilité,) 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget estimé : 9000 euros 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage de la prise en charge : Rennes métropole. 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clé ▪ Syndicat d'Electrification 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compte rendu annuel présenté par CLE 		

Thématique	Eclairage public		
ACTION – B.1.	ORGANISER DES PLAGES DE COUPURE		
Direction responsable	Service technique	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Pannetier C. ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
<p>Nouvelle réduction de la durée du temps d'éclairage : coupure de l'éclairage à partir de minuit en semaine et 1h le week end. L'éclairage débute à 6h le matin en hiver et aucun éclairage n'est mis en place pour les matins en été.</p> <p>Certains quartiers restent allumés en permanence.</p> <p>Elargissement de la démarche lors d'hiver rigoureux et ce depuis 2009-2010 (risque de coupure générale de l'électricité)</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire la consommation énergétique aux heures de basse fréquentation du domaine public. 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation de la proposition en bureau. 2. Information de la population via l'AMI (le journal municipal) et le site internet 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des émissions de CO² ▪ Limitation de la pollution lumineuse ▪ Protection des animaux nocturnes 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse de la facture énergétique 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economies d'énergies (150 000 KWh / an) 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Second semestre 2010. 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmation des horloges de commande 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget estimé : nul ▪ Economie de l'ordre de 15 000 € par an sur la facture énergétique. 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ERS Entreprise chargée du suivi de la maintenance du réseau 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de la consommation énergétique et des factures 		

Thématique	Eclairage public		
ACTION – B.2.	SUPPRESSION D'UNE PARTIE DES DECORATIONS DE NOEL ET UTILISATION DE LEDS		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Luc Bugel ➤ M. Rio (élu)
Description de l'action			
<p>Réflexion approfondie sur les décorations de Noël et leur consommation. Diminution progressive de la puissance des éclairages puis suppression des décorations classiques pour les remplacer par des décorations à leds ayant une durée de vie en moyenne 4 à 5 fois supérieure et consommant entre 3 et 7 fois moins d'électricité. Ensuite, réflexion sur les points décorés avec une diminution du parc de décoration et un regroupement autour de trois principaux points : le centre bourg, le centre commercial du Bocage et la place Anne de Bretagne.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminution de la consommation énergétique ➤ Diminution des émissions de CO2 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des points décorés 2. Etude des avancées technologiques en la matière et choix du nouveau matériel 3. Suppression des décorations avec lampes incandescentes et remplacement par des décorations avec guirlandes à leds (2008) 4. Diminution des décorations d'environ 30% du parc (2009) 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des consommations électriques ▪ Diminution des émissions de CO2 ▪ Diminution des besoins en transport liés à la pose des décorations ▪ Augmentation de la durée de vie des décorations 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse de la facture énergétique liée aux décorations de Noël (plus de 1350€ en 2007 contre moins de 200€ en 2010) ▪ Création d'une plus forte centralité en période de Noël ▪ Baisse de la facture de pose et dépose des décorations par l'entreprise extérieure 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre 2007 et 2010, le travail sur les décorations de Noël a permis d'économiser plus de 13% des émissions de CO2 liées à cet éclairage (1 506 400 g de CO2 en 2007 contre 207 744 en 2010) 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action mise en place depuis 2008 et encore en cours 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Externalisation de la prestation de pose des décorations 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget pose et dépose 2009 : 5 900€ contre 11 000€ en 2006, soit une économie pour la commune de plus de 5 000€ ▪ Maintenance des décorations faite par le Service Technique (200€ de leds et environ 20h de travail à 16€/h) soit un peu plus de 500€ 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge communale 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de la consommation énergétique (Service Technique) ▪ Evolution du coût de la prestation extérieure de pose et dépose des décorations (Service Technique) 		

Thématique	Eclairage public		
ACTION – B.3.	REMETTRE A NIVEAU LES INSTALLATIONS EXISTANTES/PASSAGE SYSTEMATIQUE EN BASSE CONSOMMATION		
Direction responsable	Services Techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pannetier C. ➤ De Nayer JP. ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
Remplacement progressif des lanternes pour un matériel plus performant et mise en place d'un matériel performant pour les zones nouvellement aménagées (ZAC de la Vigne notamment)			
Objectifs			
➤ Réduction des consommations énergétiques			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic du parc (localisation et état) 2. Remplacement du matériel au fur et à mesure 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des émissions de CO2 ▪ Diminution des consommations électriques 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economies financières à prévoir grâce à une diminution de la consommation électrique 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consommations en hausse de seulement 1.8% (soit + 12330KW/h) entre 2007 et 2009 malgré une augmentation de près de 30% du nombre de points lumineux (secteur des Ruelles et de la ZAC de la Vigne notamment). 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place progressive depuis 2003 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bureau d'études éclairagiste, prestation externalisée 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 75 000€ / an 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge à hauteur de 15% par le Syndicat Départementale d'Electrification du montant HT des travaux. ▪ Pour l'année 2010 le montant de la subvention s'élève à 7500 euros) 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SDE 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi en partenariat avec le Clé (consommations énergétiques) 		

Thématique	Mobilisation / sensibilisation des habitants		
ACTION – C.1.	MISE EN PLACE DE GROUPES PARTICIPATIFS		
Direction responsable	Service Urbanisme et Technique	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ J.P. De Nayer ➤ G. Dessieux (élu)
Description de l'action			
Mise en place de groupes participatifs (ateliers urbanisme, aménagement ZAC de la Vigne, cheminements doux, maison du développement durable) + Via Silva 2040			
Objectifs			
➤ Faire participer les habitants à la réflexion sur le développement futur et durable de la commune de Thorigné-Fouillard			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. ateliers d'urbanisme réunissant des citoyens volontaires en 2007 2. constitution de groupes de réflexion sur les thématiques retenues à l'issue des ateliers d'urbanisme : cheminements doux, ZAC de la Vigne, maison du développement durable 3. création de comités consultatifs en 2008 4. propositions d'actions concrètes au sein de chaque comité 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réflexion générale sur le développement durable et notamment sur les projets urbains, les modes de déplacement doux et les économies d'énergie ▪ sensibilisation des citoyens dans les gestes quotidiens 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ développement de la démocratie locale en faisant participer les citoyens aux réflexions communales ▪ Meilleure appropriation du projet par les citoyens 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions engagée dans le cadre du CC cheminement doux et du CC maison du développement durable depuis 2007 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agents communaux pour assurer le pilotage des groupes de travail 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rennes Métropole ▪ Clé 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions régulières en fonction de l'avancement des projets 		

Thématique	Mobilisation / sensibilisation des habitants		
ACTION – C.2.	ORGANISATION D'UN FORUM HABITAT EN 2011 EN LIAISON AVEC LA MAISON DU DD.		
Direction responsable	Services Urbanisme et technique	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ J.P. De Nayer ➤ G. Dessieux (élu)
Description de l'action			
Organisation d'un forum habitat énergie en 2011 par le CLE en liaison avec la maison du développement durable : visite de bâtiments communaux performants ou d'habitations neuves ou réhabilitées, expositions, conférences sur la maîtrise de l'énergie			
Objectifs			
Sensibiliser la population aux enjeux de la maîtrise de l'énergie pour pouvoir, à terme, diminuer les émissions de CO2			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariat Clé – Evaluation des besoins 2. Communication et mise en place de l'évènement 3. Suivi des personnes intéressées via la Maison du Développement Durable 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diminution des émissions de gaz à effet de serre dues à l'habitat grâce à la sensibilisation des particuliers</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Création de lien social</i> ▪ <i>Animation de la commune</i> ▪ <i>Communication en parallèle sur les actions de la commune en matière de développement durable</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Organisation du forum au printemps 2011</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Animatrice de la maison du développement durable</i> ▪ <i>Services Urbanisme et Technique</i> 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Rennes Métropole</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Rennes Métropole</i> 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Clé</i> 		

Thématique	Mobilisation / sensibilisation des habitants		
ACTION – C.3.	OUVERTURE EN 2011 D'UNE MAISON DU DD SUR LA ZAC DE LA VIGNE		
Direction responsable	Services Urbanisme et Technique	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ J.P. De Nayer ➤ G. Dessieux (élu) ➤ M. Sineau
Description de l'action			
<p>Ouverture d'une maison du développement durable au sein de la ZAC de la Vigne. Il s'agit d'un bâtiment basse consommation. Le but est de créer un lieu « vitrine » sur les questions de développement durable qui pourra accueillir des expositions ponctuelles ou permanentes. Des permanences y seront également assurées par un animateur afin de renseigner le public, notamment sur la gestion économe en eau, sur la performance énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables,... Des animations sur les modes de transport doux sont prévues afin de sensibiliser le public à cette thématique.</p>			
Objectifs			
<p>Promouvoir la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et la qualité environnementale des bâtiments et sensibiliser les habitants à l'utilisation de modes de déplacements doux</p>			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. livraison de la maison du développement durable en novembre 2010 2. recrutement du chargé de mission en octobre 2010 3. ouverture de la maison du développement durable début 2011 – fermeture fin 2011 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des émissions de gaz à effet de serre dues à l'habitat, aux transports, à l'alimentation,... 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations de sensibilisation créatrices de lien social 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture de la Maison en janvier 2011 ▪ Réflexion en cours sur le fonctionnement de la Maison 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services Urbanisme et Technique et chargé de mission 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de chargé de mission financé dans le cadre d'un CAE 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clé ▪ Rennes Métropole 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation de la Maison 		

Thématique	Mobilisation / sensibilisation des habitants		
ACTION – C.4.	POURSUITE DE LA DEMARCHE DISPLAY		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Bertheux V. ➤ Dessieux G. (élu)
Description de l'action			
<p>Poursuivre et accentuer la démarche Display. Nommer des ambassadeurs au sein de chaque bâtiment public afin de sensibiliser aux consommations énergétiques de leurs bâtiments par des gestes simples Améliorer la communication sur la démarche</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux connaître la consommation énergétique des bâtiments communaux afin de pouvoir la réduire 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nommer des ambassadeurs Display par établissement communal et formation 2. Affichage des consommations sur chaque bâtiment communal 3. Communication des actions menées par le Service Technique 4. Organisation de « journées Display » 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction / optimisation de la consommation énergétique 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echéances 2011/2014 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le responsable du patrimoine bâti pilote l'action en collaboration avec l'agent de la maison du développement durable et les ambassadeurs Display ▪ Accompagnement par un élu référent 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion : 500€ / an 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs du territoire concernés : La population ▪ Partenaires institutionnels : le CLE 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des consommations par le Clé et lors des « journées Display » 		

Thématique	Mobilisation / sensibilisation des habitants		
ACTION – C.5.	COMMUNICATION A TRAVERS LES SUPPORTS DE LA COLLECTIVITE (AMI , SITE INTERNET)		
Direction responsable	Service Communication	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L. Guillemaud ➤ M. Sineau ➤ F. Koskas (élue)
Description de l'action			
Communiquer sur les actions engagées par la collectivité en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO2 et sur les actions pouvant être mises en place au quotidien par les habitants			
Objectifs			
Donner l'exemple afin de sensibiliser la population et contribuer ainsi à la diminution des consommations de CO2			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un recueil des actions de la commune 2. Choix d'actions / d'éco gestes à diffuser 3. Communication à travers le support le mieux adapté (site internet, bulletin municipal, et la presse locale ponctuellement) 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des émissions de gaz à effet de serre dues à l'habitat et aux déplacements ▪ Meilleur respect de l'environnement grâce à la diffusion de pratiques de jardinage plus respectueuses par exemple 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation / Information du public 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dès maintenant 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service communication en lien avec l'animatrice de la Maison du Développement Durable 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clé ▪ ADEME ▪ Rennes Métropole 		

Thématique	Habitat		
ACTION – D.1.	INSCRIPTION DE LA ZAC DE LA VIGNE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE		
Direction responsable	Service Urbanisme	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ G. Dessieux (élu)
Description de l'action			
<p>Inscription de normes énergétiques à respecter au sein du cahier des charges Objectif de chantiers éco-responsables Création de cheminements doux pour favoriser les déplacements doux Favorisation de l'utilisation de l'eau de pluie grâce à la mise en place de cuves de récupération Etude sur l'éclairage public afin de l'optimiser Création de jardins familiaux au sein de la ZAC Création de la Maison du Développement Durable au sein de la ZAC Utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement (notamment les enrobés basse température)</p> <p>Pour la seconde tranche de la ZAC, la commune prévoit également la réalisation, par Habitat 35, d'un immeuble passif de 31 logements en locatif social.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la mise en œuvre du développement durable ➤ Diminuer les consommations énergétiques ➤ Réduire les émissions de CO2 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexion sur les actions pouvant être engagées et sur la conception durable du quartier 2. Mise en place du cahier des charges et du règlement 3. Sensibilisation des constructeurs / promoteurs / acheteurs 4. Suivi par le Clé des porteurs de projet et des habitants 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des besoins de transport ▪ Réduction des émissions de CO2 ▪ Diminution des consommations énergétiques 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de lien social 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des émissions de CO2 de 50% grâce à la construction de bâtiment BBC et non plus RT2005. 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En cours 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services Techniques ▪ Service Urbanisme ▪ Bureau d'étude extérieur 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget annexe ZAC de la Vigne 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget annexe ZAC de la Vigne 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SDE ▪ Clé ▪ Rennes Métropole ▪ Ecofaur 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission de suivi du Clé pour la seconde tranche de la ZAC de la Vigne 		

Thématique	Habitat		
ACTION – D.2.	COLLECTE DES DECHETS MENAGERS PAR APPORT VOLONTAIRE SUR LA ZAC DE LA VIGNE		
Direction responsable	Services Techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chabru F. ➤ De Nayer JP. ➤ Dessieux G. (élu) ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
<p>Installation de conteneurs enterrés munis de systèmes d'alarme de remplissage permettant une optimisation de la collecte des déchets.</p> <p>Ce système est mis en place pour les zones les plus denses de la première tranche. Un rayon maximal de 80 mètres autour du point de collecte est défini. Pour la deuxième tranche, le système est généralisé à la totalité des logements.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Optimiser les collectes d'ordures ménagères et limiter le nombre de passage ➤ Réduire les émissions de CO2 ➤ Diminuer les consommations énergétiques 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexion sur la densité de la ZAC 2. Repérage des points de plus forte densité susceptibles de bénéficier de ce système sur la première tranche de la ZAC (généralisation du système sur le reste de la ZAC) 3. Sensibilisation / Information des riverains 4. Evaluer ce nouveau système de collecte et réfléchir à l'élargissement de la démarche en d'autres points de la commune 5. Réflexion sur une démarche similaire pour le compostage collectif 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des besoins en transport (diminution du nombre de trajet des bennes) 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des riverains ▪ Ecocitoyenneté 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En cours 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rennes Métropole 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget annexe ZAC de la Vigne 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Génie civil à la charge de la commune ▪ Installation des conteneurs à la charge de Rennes Métropole 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rennes Métropole – service déchets 		

Thématique	Déplacements de proximité		
ACTION – E.1.	INCITATION A SE RENDRE A L'ECOLE EN VELO OU A PIEDS (PEDIBUS,...)		
Direction responsable	Services Techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pannetier C. ➤ De Nayer JP. ➤ Tillier O. (élue)
Description de l'action			
<p>L'objectif est de sensibiliser les acteurs du monde scolaire aux différentes possibilités pour se rendre à l'école. L'usage de la voiture ne doit pas être systématique et d'autres moyens tels que la marche ainsi que le vélo (organisés collectivement ou non), en plus de limiter les nuisances faites à l'environnement, ont de nombreux bénéfices sur la santé. Il s'agit donc de sensibiliser parents, enseignants et enfants sur les modes de transport doux.</p> <p>Dans le cas de la mise en place d'un réseau pedibus, la commune soutiendra matériellement cette démarche (mise à disposition d'éléments de signalisation, de balisage ou d'infrastructures nécessaires à la sécurité des enfants ou communication via le site internet et le bulletin municipal).</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire les émissions de CO2 ➤ Sensibiliser, dès le plus jeune âge, aux impacts environnementaux de nos déplacements 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les acteurs du monde scolaire aux modes de déplacements doux 2. Soutenir les démarches mises en place par les parents d'élèves 3. Communiquer sur le dispositif 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limite les émissions de CO2 liées aux déplacements ▪ Limite la consommation énergétique liée aux déplacements automobiles ▪ Limite l'encombrement aux abords des écoles ▪ Favorise une meilleure qualité de l'air ▪ Sensibilisation des enfants à la nature et à l'environnement 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de lien social ▪ Conséquences favorables sur la santé et l'autonomie de l'enfant ▪ Favorise une meilleure accessibilité et sécurisation du périmètre de l'école ▪ Economies pour les familles (Un trajet quotidien de 1km en voiture coûte en moyenne 200 € par an) 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En fonction du nombre d'enfants accompagnés et du trajet parcouru (un trajet quotidien de 1km en voiture génère en moyenne 130 Kg de CO2 par an) 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dispositif est actuellement en sommeil puisque le pédibus n'est plus pris en charge par les parents. Le travail de la commune pourra se faire dès que le dispositif sera de nouveau opérationnel. 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel communal et scolaires ▪ Autres accompagnateurs (retraités par exemple) 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune ▪ Encadrement scolaire ▪ Association de parents d'élèves 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ADEME 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérennité de la démarche ▪ Nombre d'élèves accompagnés ▪ Nombre de lignes 		

Thématique	Déplacements de proximité		
ACTION – E.2.	POURSUIVRE LA REALISATION DES ZONES CYCLABLES (pour assurer la continuité du réseau)		
Direction responsable	Services techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Pannetier C. ➤ Lefeuvre JY. (élu)
Description de l'action			
Poursuivre la création d'un réseau dense et fonctionnel de pistes cyclables pour inciter à la pratique des modes de déplacements doux, notamment avec l'appui du travail du groupe consultatif « Cheminements doux ». La commune est aujourd'hui déjà bien dotée puisque 18 km de cheminements doux ont été recensés sur les 40 km de voirie de la commune.			
Objectifs			
➤ Réduire les émissions de CO2 liées au transport			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic du réseau 2. Etude du développement urbain de la commune 3. Identification des éventuelles liaisons à faire ou à prévoir pour la mise en place d'un réseau cohérent, fonctionnel et dense. 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'utilisation de modes de déplacements doux ▪ Réduire les émissions de CO2 ▪ Diminuer les consommations énergétiques liées à l'automobile ▪ Diminuer la congestion automobile ▪ Meilleure qualité de l'air attendue 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favorise les rencontres entre les habitants, création de lien social 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Orientation mise en place depuis 1985 – 1990 ▪ Chaque opération est l'occasion de développer le réseau 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel communal ▪ Bureau d'étude ▪ Rennes métropole 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subventions Conseil Général ▪ Subventions Rennes Métropole 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage de la prise en charge entre la commune et les lotisseurs privés 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rennes Métropole (schéma directeur des déplacements) ▪ Pays de Rennes 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part des pistes cyclables dans le kilométrage total de voirie de la commune 		

Thématique	Déplacements de proximité		
ACTION – E.3.	CREATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE INTERCOMMUNALE AVEC ACIGNE		
Direction responsable	Services Techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De Nayer JP. ➤ Lefeuvre JY. (élu) ➤ Fiandrin J. (élu)
Description de l'action			
Favoriser le covoiturage au niveau intercommunal grâce à la création d'une aire de 20 places sur la commune, à proximité du périphérique.			
Objectifs			
➤ Réduire les émissions de CO2 liées au transport			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunions intercommunales avec Acigné 2. Bureau d'étude 3. Réalisation de l'aire 4. Réflexion sur un futur élargissement de l'aire de co-voiturage 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des émissions de CO2 liées au transport ▪ Réduction de la congestion automobile grâce à une optimisation du remplissage des voitures 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de lien social ▪ Economies financières ▪ Exemplanité de la commune 		
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Près de 12 kg de CO2 évités par jour au minimum, c'est-à-dire si les usagers se regroupent à 2 personnes par voitures. (Calculs réalisés sur la base de la note méthodologique fournie par Rennes Métropole). ▪ Soit environ 2760 kg de CO2 évités par an. ▪ Soit un minimum de 50% de rejets en moins pour les personnes pratiquant le covoiturage. 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aire mise en service pour la rentrée 2009 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel communal 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 200 € HT ▪ Subvention Conseil Général de plus de 9 000 € TTC 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge intercommunale (Acigné et Thorigné Fouillard) 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acigné ▪ Conseil Général 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation (services techniques) ▪ Taux de remplissage d'environ 60% aujourd'hui 		

Thématique	Déplacements de proximité		
ACTION – E.4.	FOURNITURE D'UN VELO PAR LOGEMENT PAR LES PROMOTEURS DANS LE CADRE DE LA SECONDE TRANCHE DE LA ZAC DE LA VIGNE		
Direction responsable	Service Urbanisme	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chabru F. ➤ Dessieux G. (élu)
Description de l'action			
Inciter les promoteurs à fournir un vélo par logement dans le cadre de leurs opérations			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser à la pratique des modes de déplacements doux en parallèle du projet de développement des pistes cyclables 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir le cahier des charges de consultation 2. Propositions promoteurs 3. Commercialisation des logements avec vélos 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diminution des consommations énergétiques liées au transport</i> ▪ <i>Réduction des émissions de CO2</i> ▪ <i>Diminuer la congestion automobile</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Création de lien social</i> ▪ <i>Impacts positifs sur la santé</i> ▪ <i>Sensibilisation des citoyens pour favoriser la prise de conscience de l'importance des modes de déplacements doux</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Dans le cadre de la commercialisation des promoteurs de la seconde tranche de la ZAC de la Vigne (été 2010)</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Moyens privés / promoteurs</i> 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Charges dans le cadre de la commercialisation des logements</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Prise en charge par les promoteurs</i> 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Promoteurs</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Fréquentation des pistes cyclables</i> 		

Thématique	Déplacements de proximité		
ACTION – E.5.	MISE EN PLACE D’UN PLAN COMMUNAL DE DEPLACEMENTS (PCD) DANS LE CADRE DU PLU		
Direction responsable	Service Urbanisme	Pilote	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chabru F. ➤ Dessieux G. (élu)
Description de l’action			
<p>Le plan communal de déplacements détermine, à l’échelle d’une commune, l’organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés. Le PCD se traduit par la mise en place d’actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière : les transports publics, les deux roues, la marche à pied.... Il doit être compatible avec le PDU (Plan de déplacements Urbains) de Rennes Métropole.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire les émissions de CO2 			
Déroulement			
Elaboration dans le cadre d’une révision de PLU			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des émissions de CO2 liées aux transports ▪ Diminuer la congestion automobile 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre d’une future révision de PLU 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services municipaux et services de Rennes Métropole 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rennes Métropole, Audiar 		

Thématique	Déplacements de proximité		
ACTION – E.6.	TRAVAILLER SUR LA COMMUNE EST UN DES CRITERES POUR L'ATTRIBUTION D'UN LOT LIBRE SUR LA ZAC DE LA VIGNE		
Direction responsable	Service Urbanisme	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chabru F. ➤ Dessieux G. (élu)
Description de l'action			
Privilégier les ménages travaillant sur la commune dans l'attribution des lots libres de la ZAC de la Vigne en vue de limiter les déplacements domicile-travail.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Limiter les migrations pendulaires ➤ Limiter la congestion automobile ➤ Réduire les émissions de CO2 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation des critères d'attribution des lots en commission interne 2. Classement des candidats selon les critères choisis 3. Attribution des lots 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Réduction des émissions de CO2 liées au transport</i> ▪ <i>Diminution des consommations énergétiques liées au transport</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Commercialisation au premier trimestre 2011</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Service urbanisme pour l'attribution des lots</i> 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Suivi dans le cadre de la constitution des dossiers (pièces justifiant du lieu de travail)</i> 		

FICHES ACTIONS DU PAED TRONC OPTIONNEL

ORDINOGRAMME - PAED - Tronc optionnel

G	Agriculture	H	Commerce et artisanat	K	Circuits alimentaires courts	L	Energies renouvelables	N	Mobilisation des entreprises	F	Commande publique durable
G.1	Exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les terrains agricoles exploités en bio	H.1	Promouvoir les commerces de proximité	K.1	Circuits courts imposés dans le cahier des charges de commande de la restauration scolaire	L.1	Sensibilisation à l'installation de systèmes de production d'énergies renouvelables dans l'habitat individuel	N.1	Inciter les entreprises à la réalisation de diagnostics énergétiques	F.1	Favoriser les achats intégrant des critères environnementaux notamment pour la restauration scolaire
		H.2	Encourager la mise en œuvre du développement durable (réduction du temps d'éclairage, sensibilisation aux éco-gestes et aux déplacements,...)	K.2	Poursuite de l'aménagement de jardins familiaux	L.2	Utilisation d'énergies renouvelables dans les bâtiments publics			F.2	Groupement de commandes avec certaines communes de Rennes Métropole
		H.3	Mise en place de prescriptions environnementales sur les zones d'activités								

Thématique	Agriculture		
ACTION – G.1.	EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES POUR LES TERRAINS AGRICOLES EXPLOITÉS EN BIO		
Direction responsable	Urbanisme	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ A. Moreau ➤ JY. Lefeuvre (élu)
Description de l'action			
Encourager une agriculture respectueuse de l'environnement grâce à la mise en place de mesures fiscales favorables.			
Objectifs			
➤ Favoriser l'agriculture biologique			
Déroulement			
1. Exonération effective dès l'installation des premiers agriculteurs bio			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favorisation des exploitations biologiques ▪ Diminution des nuisances environnementales liées aux intrants agricoles 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produits plus sains ▪ Exemplarité de la commune ▪ Sensibilisation des agriculteurs communaux 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2011 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A déterminer 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge communale 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chambre d'agriculture 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de surfaces exploitées en bio / nombre d'exploitants sur la commune ▪ Chambre d'agriculture 		

Thématique	Commerce et artisanat		
ACTION – H.1.	PROMOUVOIR LES COMMERCES DE PROXIMITE		
Direction responsable	Urbanisme	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ Moreau ➤ M. Villeger (élu) ➤ M. Rio (élu)
Description de l'action			
Promouvoir le commerce de proximité grâce à l'aménagement du centre commercial du Bocage avec extension du marché et création de cellules ainsi que la création de cellules sur la ZAC centre bourg			
Objectifs			
➤ Réduire les émissions de CO2 grâce à une diminution des déplacements			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des sites commerciaux à conforter ou à restructurer 2. Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité 3. Intégration du commerce de proximité dans les opérations d'urbanisme 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diminution des émissions de CO2 et des consommations énergétiques liées aux déplacements</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Création de lien social</i> ▪ <i>Rôle d'animation urbaine</i> ▪ <i>Impact social pour les personnes à mobilité réduite, personnes âgées ou personnes ne pouvant se déplacer en dehors de la commune</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>En cours depuis 2006</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Services municipaux compétents</i> 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Commune</i> ▪ <i>Subvention Ecofaur</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Commune</i> ▪ <i>Aménageurs privés</i> 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>CCI</i> ▪ <i>Rennes Métropole</i> ▪ <i>Pays de Rennes</i> ▪ <i>Association de commerçants de la commune</i> 		
Retour d'expérience :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>En cours d'examen</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de cellules commerciales sur la commune</i> ▪ <i>Evolution du plancher commercial</i> 		

Thématique	Commerce et artisanat			
ACTION – H.2.	ENCOURAGER LA MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (REDUCTIONS DU TEMPS D’ECLAIREMENT, SENSIBILISATION AUX ECOGESTES ET AUX DEPLACEMENTS,...)			
Direction responsable	Urbanisme Service Technique	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ JP. De Nayer ➤ A. Moreau 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ G. Dessieux (élu) ➤ J. Fiandrin (élu) ➤ M. Rio (élu) ➤ M. Villeger (élu)
Description de l’action				
<p>Sensibilisation des commerçants et des entreprises à l’optimisation des consommations d’énergie et au gaspillage. Leur faire prendre conscience que des économies financières non négligeables peuvent être réalisées. Favoriser l’utilisation de type d’éclairages plus respectueux de l’environnement (Led). Organisation de réunions de sensibilisation des commerçants et des entreprises aux éco-gestes et aux économies financières qu’ils peuvent réaliser : transport, mise en commun de moyens, réduction des consommations électriques, déchets,...)</p>				
Objectifs				
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Limiter la consommation énergétique des commerces et des entreprises ➤ Réaliser des économies financières ➤ Sensibiliser les commerçants et les entreprises au développement durable afin de permettre, à terme, une réduction des émissions de CO2 				
Déroulement				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunions de sensibilisation des commerçants et des entreprises 2. Mise en place d’une « charte » d’économies d’énergie 3. Conseils auprès de la Maison du Développement Durable pour les commerçants ou entreprises qui le souhaitent 				
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des émissions de CO2 ▪ Diminution de la consommation électrique liée notamment aux vitrines et aux enseignes des commerces ou entreprises ▪ Réduction de la pollution lumineuse 			
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economies financières ▪ Sensibilisation aux problématiques énergétiques ▪ Création de lien social entre les commerçants et les entreprises 			
Gain énergie / carbone :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economie potentielle pour un commerce de 30 à 50% des émissions de CO2 (source : OPMEC et CCI Lyon) 			
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir de la mise en œuvre de la Maison du Développement Durable (janvier 2011) 			
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association de commerçants / d’entreprises ▪ Services municipaux ▪ Animatrice de la Maison du Développement Durable ▪ élus 			
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commerçants et entreprises 			
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune ▪ Commerçants et entreprises 			
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ OPMEC (Observatoire pour la Promotion et la Modernisation de l’Eclairage du Commerce) ▪ CCI Rennes Bretagne et Clé 			
Retour d’expérience :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail de l’OPMEC et de la CCI de Lyon sur les commerces du 7^{ème} arrondissement de Lyon. Economie de 4 giga Watts par an (consommation annuelle moyenne de 750 foyers), économie de plus de 35% sur la facture d’éclairage. Réduction de 36% des émissions de CO2, soit 320 tonnes de CO2 par an. 			
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic éclairage (CCI Rennes Bretagne) ▪ Suivi de l’évolution des factures énergétiques par les commerçants et les entreprises eux même 			

Thématique	Commerce et artisanat			
ACTION – H.3.	MISE EN PLACE DE PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES SUR LES ZONES D'ACTIVITES			
Direction responsable	Urbanisme Services Techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ F. Chabru ➤ JP. De Nayer ➤ A. Moreau 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ G. Dessieux (élu) ➤ J. Fiandrin (élu) ➤ M. Rio (élu) ➤ M. Villeger (élu)
Description de l'action				
<p>Réflexion sur un réaménagement durable des zones d'activités de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'espace public durable (matériaux, gestion alternative des eaux pluviales, entretien des espaces verts,...) - Prescriptions environnementales pour les bâtiments (énergie, chantier propre, déchets,...) - Favoriser les modes de déplacement doux <p>La zone d'activité doit s'inspirer des objectifs du label de Bretagne Qualiparc, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réponse durable aux besoins des entreprises - la conception du parc d'activité comme une véritable opération d'aménagement - la conception du parc d'activité doit permettre de minimiser les impacts de la zone sur l'environnement 				
Objectifs				
➤ Réduire les émissions de CO2				
Déroulement				
1. Etude sur les possibilités d'aménagement ou de réaménagement				
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Réduction des émissions de CO2</i> ▪ <i>Meilleure insertion des zones d'activités dans l'environnement</i> 			
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Amélioration des conditions de travail des salariés de la zone</i> ▪ <i>Impact positif sur les qualités esthétiques des zones d'activités</i> 			
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>A déterminer</i> 			
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Services municipaux et bureau d'études externe</i> ▪ <i>Référentiel Bretagne Qualiparc</i> 			
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Commune</i> 			
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Commune</i> ▪ <i>Partenaires financiers</i> 			
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Bretagne Qualiparc</i> ▪ <i>Rennes Métropole</i> ▪ <i>CCI</i> 			
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>A réaliser par les services</i> 			

Thématique	Circuits courts alimentaires		
ACTION – K.1.	CIRCUITS COURTS IMPOSES DANS LE CAHIER DES CHARGES DE COMMANDE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE		
Direction responsable	Affaires juridiques / marchés publics	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ T. Le Floch ➤ O. Tillier (élue)
Description de l'action			
<p>Inscription de critères environnementaux dans les marchés de la restauration scolaire (limitation des transports et de la consommation d'énergie notamment).</p> <p style="text-align: center;"><i>« La commune de Thorigné-Fouillard, dans une démarche de développement durable, entend privilégier les denrées et produits dont le mode de production est le moins préjudiciable à l'environnement. A cet effet le titulaire veillera à mettre en place une organisation logistique qui permette de limiter les transports et la consommation d'énergie qu'ils induisent.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Le titulaire s'engage à mettre à la disposition de la commune, à sa demande, tout document permettant de connaître l'origine des produits (factures, fiches techniques...) »</i></p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminution des émissions de CO2 liées au transport des commandes de la restauration scolaire 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution de la Commission Appel d'offre et détermination des critères environnementaux 2. Publication de l'Appel d'Offre 3. Notation des candidats 4. Choix du candidat 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limitation des déplacements liés à la restauration scolaire de la commune ▪ Réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO2 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inciter les entreprises à s'approvisionner localement ▪ Soutien les entreprises et l'économie locale ▪ Sensibilisation des agents, des entreprises et des élèves et parents d'élèves 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis septembre 2008 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services municipaux (commission restauration) 		

Thématique	Circuits courts alimentaires		
ACTION – K.2.	INSTALLATION DE JARDINS FAMILIAUX		
Direction responsable	Services Techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ JP De Nayer ➤ C. Pannetier ➤ JY. Lefeuvre (élu)
Description de l'action			
<p>Création de jardins familiaux destinés aux habitants de la commune. Ils permettent de compenser la petite taille des parcelles ou l'inexistence de jardins dans les collectifs (notamment pour le futur jardin dans la ZAC de la Vigne). Ces lieux ont pour but de créer du lien social et de l'animation au sein des quartiers. Les jardins familiaux représentent également une source d'économies financières pour les ménages souhaitant créer leur potager. Actuellement, il y a 3 sites ouverts : le site du Tertre Rouge comporte 26 parcelles de 100 à 200m², le site des Jardins des Ruelles comporte 8 parcelles de 120 à 175m² et le site de la Claire Noë (EHPAD) qui comporte également 8 parcelles. Un quatrième site de plus de 3000 m² (environ 1300m² réservé aux parcelles individuelles et 1700 m² de surfaces collectives) sera ouvert sur la ZAC de la Vigne.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Limiter les émissions de CO2 ➤ Permettre de compenser l'absence de jardin ou la taille restreinte des parcelles 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Demande des citoyens de la commune 2. Création de l'association des jardins familiaux de la commune 3. Recherche de sites potentiels 4. Mise en œuvre (viabilisation et mise à disposition par la collectivité) 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permet la création de circuits courts d'approvisionnement et donc la limitation des déplacements ▪ Permet de conserver des espaces de nature en ville ▪ Permet de diminuer la production de déchets (grâce au compostage) 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economies financières pour les familles ▪ Qualités esthétiques de ces jardins ▪ Création de lien social, notamment entre les jardiniers ▪ Représente un site pédagogique pour les enfants 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis 1997 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services municipaux (mise en œuvre) ▪ Association des jardins familiaux (gestion) 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services municipaux (mise en œuvre) ▪ Association des jardins familiaux (gestion) 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services municipaux (mise en œuvre) ▪ Association des jardins familiaux (gestion) 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association des jardins familiaux 		
Retour d'expérience :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande sociale forte de la part des citoyens 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction des jardiniers (association) 		

Thématique	Energies renouvelables		
ACTION – L.1.	SENSIBILISATION A L'INSTALLATION DE SYSTEMES DE PRODUCTION D'ENERGIE RENEUVELABLES DANS L'HABITAT INDIVIDUEL		
Direction responsable	Services Techniques Service Urbanisme	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ JP De Nayer ➤ F. Chabru ➤ M. Sineau ➤ G. Dessieux (élu) ➤ J. Fiandrin (élu)
Description de l'action			
Sensibilisation des particuliers à la production d'énergie renouvelable dans l'habitat individuel. Sensibilisation sur les impacts environnementaux et financiers. Information sur les dispositifs d'aide existants			
Objectifs			
➤ Diminution des consommations énergétiques			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'animations (réunions publiques, expositions, ...) 2. Présentation des solutions adaptées à l'habitat individuel 3. Suivi des projets de particuliers via la Maison du Développement Durable 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des émissions de CO2 ▪ Diminution des consommations énergétiques liées à l'habitat 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution de la dépendance énergétique du territoire ▪ Sensibilisation des particuliers aux problématiques de l'énergie ▪ Création de lien social et d'animation sur la commune ▪ Diminution de la facture énergétique 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir de l'ouverture de la Maison du Développement Durable (janvier 2011) 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animatrice de la Maison du Développement Durable 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communal 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge individuelle par les particuliers 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clé ▪ ADEME ▪ EDF ▪ Rennes Métropole 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des particuliers via la Maison du Développement Durable ▪ Suivi des particuliers via l'Espace Info Energie du Clé 		

Thématique	Energies renouvelables		
ACTION – L.2.	UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES BATIMENTS PUBLICS		
Direction responsable	Services Techniques	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ JP. De Nayer ➤ V. Bertheux ➤ J. Fiandrin (élu)
Description de l'action			
<p>Réflexion sur la mise en place d'énergies renouvelables pour l'alimentation des bâtiments publics existants ou à venir.</p> <p>Solaire – eau chaude sanitaire : Salle des sports de la Vigne, Crèche Brindille Photovoltaïque : Maison du Développement Durable Pompe à chaleur (air) : Maison du Développement Durable</p>			
Objectifs			
➤ Réduire les émissions de CO2			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Veille réglementaire et technique sur les énergies renouvelables adaptées aux bâtiments publics 2. Diagnostic des opportunités d'installation sur les bâtiments préexistants 3. Réflexions à engager sur l'ensemble des bâtiments publics à créer 4. Mise en place 5. Suivi et analyse des consommations énergétiques 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diminution de la consommation énergétique</i> ▪ <i>Réduction des émissions de CO2 liées aux bâtiments publics</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Rôle d'exemplarité de la collectivité et devoir d'innovation pour sensibiliser les citoyens</i> ▪ <i>Diminution de la dépendance énergétique du territoire</i> ▪ <i>Diminution de la facture énergétique</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>En place depuis 2004 et encore en cours pour élargissement de la démarche</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Services Techniques</i> ▪ <i>Bureau d'étude extérieur</i> 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Communal</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Commune</i> ▪ <i>Subventions des partenaires à déterminer</i> 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Clé</i> ▪ <i>Partenaires financiers</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Suivi de l'évolution des consommations énergétiques des bâtiments (Clé)</i> 		

Thématique	Mobilisation des entreprises		
ACTION – N.1.	INCITER LES ENTREPRISES A LA REALISATION DE DIAGNOSTICS ENERGETIQUES		
Direction responsable	Services Techniques Service Urbanisme	Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ JP. De Nayer ➤ F. Chabru ➤ A. Moreau ➤ G. Dessieux (élu) ➤ M. Villeger (élu) ➤ M. Rio (élu)
Description de l'action			
La réalisation d'un diagnostic énergétique est l'occasion pour une entreprise de faire le point sur les consommations de son bâtiment. Il peut être également l'occasion de mieux connaître la facture énergétique. Ce diagnostic, assorti de préconisations, incite les entreprises à réduire et optimiser leurs factures énergétiques, par de petits gestes ou par la mise en œuvre de travaux plus importants.			
Objectifs			
➤ Optimiser les consommations énergétiques des entreprises et bâtiments d'activités			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de sensibilisation à l'intérêt des diagnostics énergétique via la Maison du Développement Durable 2. Réalisation de diagnostics par des professionnels pour le compte des entreprises 3. Meilleure connaissance de la consommation du bâtiment et, éventuellement, mise en œuvre par les entreprises d'aménagements ou de travaux permettant de la réduire. 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des émissions de CO2 ▪ Réduction des consommations énergétiques liées au bâtiment d'activité 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction de la facture énergétique des entreprises ▪ Sensibilisation des entreprises à la consommation énergétique ▪ Création de lien social et d'animation sur la commune 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A définir 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animatrice de la Maison du Développement Durable ▪ Entreprises 		
Coût / Financement :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement par les entreprises ▪ La commune ne s'occupe que de la logistique 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge par les entreprises 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clé 		

Thématique	Commande publique durable		
ACTION – F.1.	FAVORISER LES ACHATS INTEGRANT DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX NOTAMMENT POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE		
Direction responsable	Marchés publics Affaires juridiques	Pilotes	➤ T. Le Floch ➤ M. le maire
Description de l'action			
Prendre en compte le critère environnemental dans l'ensemble des achats de la collectivité afin de minimiser les conséquences environnementales des achats de la commune. Ces critères sont intégrés dans les critères d'exécution et d'attribution des marchés.			
Exemples : le papier doit comporter plus de 50% de fibres recyclées, les produits d'entretien doivent être labellisés NF Environnement et Ecolabel Européen. Pour le marché du mobilier urbain (en cours de rédaction), il est prévu de demander qu'une attention particulière soit portée à la consommation électrique du mobilier ainsi qu'au potentiel de recyclage des matériaux utilisés).			
Objectifs			
➤ Réduire les nuisances environnementales liées à la commande publique			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution de la Commission Appel d'offre et détermination des critères environnementaux 2. Publication de l'Appel d'Offre 3. Notation des candidats 4. Choix du candidat 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Meilleure prise en compte des nuisances faites à l'environnement</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Sensibilisation des agents communaux aux principes du développement durable</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>En place depuis septembre 2010 pour le papier</i> ▪ <i>En place depuis plusieurs années pour les produits d'entretien</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Services municipaux</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Prise en charge communale</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Suivi interne</i> ▪ <i>Audit externe sur les produits d'entretien</i> 		

Thématique	Commande publique durable		
ACTION – F.2.	GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC PLUSIEURS COMMUNES DE RENNES METROPOLE		
Direction responsable	Marchés publics Affaires juridiques	Pilote	➤ T. Le Floch
Description de l'action			
<p>Grouper les commandes de fournitures administratives et de services avec d'autres communes de Rennes Métropole afin de limiter les coûts et les besoins de transport.</p> <p>La commune de Thorigné Fouillard s'est portée volontaire pour piloter la commande des fournitures administratives. Cette commande sera pour le moment groupée avec la ville de l'Hermitage. La commune est intéressée par le groupement de commande pour les produits d'entretien, le matériel roulant, le débroussaillage,...</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire les émissions de CO2 ➤ Réduire les coûts 			
Déroulement			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Concertation et organisation du principe avec les autres communes 2. Mise en place de pilotes pour chaque type de fourniture ou de services 3. Mise en commun des commandes 4. Suivi financier de la démarche et éventuellement élargissement de la démarche 			
Impacts environnementaux attendus :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diminution des émissions de CO2</i> ▪ <i>Diminution des besoins de transport</i> 		
Autres impacts :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Création de relations avec les communes</i> ▪ <i>Economies financières pour les communes</i> ▪ <i>Optimisation des commandes pour le prestataire</i> ▪ <i>Sensibilisation éventuelle des communes aux critères environnementaux dans la commande publique</i> 		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>En cours (début de la concertation : octobre 2010)</i> ▪ <i>Mise en place courant 2011 pour les premières commandes de fournitures administratives</i> 		
Moyens nécessaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Personnel communal</i> ▪ <i>Rennes Métropole</i> 		
Prise en charge :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Prise en charge intercommunale</i> 		
Partenariats potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Rennes Métropole</i> ▪ <i>Les autres communes participant à la démarche</i> 		
Suivi et évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Suivi de l'évolution des factures de fournitures de la commune à terme</i> 		